



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
PWGSC/TPSGC Acquisitions Bid Receiving
Box/Boîte de Réception des Soumissions
Bid Receiving Box/Boîte de Récepti
1st Floor/1^{ère} étage, Suite 1212
100-1045 Main Street
Moncton
New Brunswick
E1C 1H1
Bid Fax: (506) 851-6759

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Acquisitions NB/PEI (Moncton Office) – Bureau
d'acquisitions N.-B./Î.-P.-É. (Moncton)
1045 Main Street / 1045, rue Main
Moncton
New Bruns
E1C 1H1

Title - Sujet Equipement de système électr.	
Solicitation No. - N° de l'invitation 21207-171934/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client 21207-171934	Date 2018-09-20
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MCT-032-5433	
File No. - N° de dossier MCT-8-41036 (032)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-10-04	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Savoie (MCT), Ginette	Buyer Id - Id de l'acheteur mct032
Telephone No. - N° de téléphone (506) 381-2680 ()	FAX No. - N° de FAX (506) 851-6759
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
21207-171934/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
21207-171934

Amd. No. - N° de la modif.
04
File No. - N° du dossier
MCT-8-41036

Buyer ID - Id de l'acheteur
mct032
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Modification No **04** à l'invitation à soumissionner

Cette modification est émise afin de:

(1)

Référence: **Date de clôture apparaissant à la première page du document**

SUPPRIMER la date de clôture de l'invitation à soumissionner du **02 octobre 2018**; et
INSÉRER à la date de clôture de l'invitation à soumissionner révisée du **04 octobre 2018**.

(2)

SUPPRIMER : Annexe A - SOW
INSERER : Annexe A Amend no 004 18 septembre 2018

SUPPRIMER : Annexe B – Dorchester Penitentiary
INSERER : Annexe B – Dorchester Amend no 004 18 septembre 2018

SUPPRIMER : Annexe B – Atlantic Institution
INSERER : Annexe B – Atlantic Amend no 004 18 septembre 2018

SUPPRIMER: Annexe F – Table 1; Equipment Inventory FR
INSERER: Annexe F - Table 1: Equipment Inventory FR Amend 004

Si vous avez déjà envoyé votre soumission et que vous désirez la modifier, veuillez nous faire parvenir cette modification soit dans une enveloppe scellée par la poste à l'adresse ci-dessus, ou par télécopieur (506) 851-6759 en veillant à ce qu'elle parvienne à la personne soussignée avant la date de clôture en vigueur. Le numéro de la demande de soumission et la date de clôture en vigueur doivent figurer à l'extérieur de l'enveloppe scellée ou sur le message transmis par télécopieur.

Toute les autres conditions de l'invitation à soumissionner demeurent inchangées.

Toute question relative à cette modification doivent être adressées à :

Nom: Ginette Savoie
N° de téléphone: (506) 381-2680
N° de télécopieur: (506) 851-6759

Annexe A
Énoncé des travaux
21207-171934

(révisé 18 septembre 2018)

Objectif

Les travaux de la présente convention d'offre à commandes comprennent l'approvisionnement de la main d'œuvre, du matériel, des outils, de la supervision et de l'équipement nécessaire pour l'inspection, la mise à l'essai, l'entretien, la réparation, le remplacement de pièces et la mise à niveau de l'équipement du système d'alimentation électrique de secours comme indiqué dans le Tableau 1 – Inventaire de l'équipement, y compris :

- Génératrice(s) diesel
- Commutateur(s) de transfert
- Disjoncteur(s) et interrupteur(s)
- Démarreur(s) de moteur et panneaux de contrôle
- Moteur(s) de pompe d'incendie à diesel

Cette offre à commande servira aussi aux situations d'appels de services et de réparation où l'entrepreneur est tenu d'apporter l'équipement opérationnel puisqu'il ne fonctionne pas selon sa conception prévue.

Emplacement

Le fournisseur doit offrir des services pour tout le système alimentation électrique de secours et pour tout l'équipement auxiliaire associé à l'un ou à plusieurs des établissements suivants :

Établissement de l'Atlantique 13 175, route 8 Case postale 102 Renous (Nouveau-Brunswick) E9E 2E1 Responsable technique Chef, Gestion des installations : Téléphone : 506-623-4204 Télécopieur : 506-623-4288	Pénitencier de Dorchester 4902, rue Main Dorchester (Nouveau-Brunswick) E4K 2Y9 Responsable technique Chef, Gestion des installations : Téléphone : 506-379-4507 Télécopieur : 506-379-4641
Établissement Nova 180, rue James Truro (Nouvelle-Écosse) B2N 6R8	Établissement de Springhill 330, rue McGee Case postale 2140 Springhill (Nouvelle-Écosse) BOM 1X0

Annexe A
Énoncé des travaux
21207-171934

Responsable technique Chef, Gestion des installations : Téléphone : 902-597-0190, poste 2190 Télécopieur : 902-597-3262	Responsable technique Chef, Gestion des installations : Téléphone : 902-597-0190, poste 2190 Télécopieur : 902-597-3262
---	--

Établissement du calendrier

Le fournisseur doit fournir l'inspection nécessaire à la fréquence suivante;

Tableau de la fréquence d'inspection

Générateur	Inspection semestrielle
Générateur	Inspection annuelle
Générateur	Inspection quinquennale

Le fournisseur doit s'assurer que les bonnes procédures de notification sont en place pour éviter les fausses alarmes pendant le service, les réparations et la mise à l'essai de l'équipement.

Lacunes

Pendant que le fournisseur est sur place, les lacunes notées qui peuvent être réparées avec le matériel provenant de la réserve du fournisseur doivent être facturées conformément à la base de paiement de l'offre à commandes. Seul le responsable technique peut approuver ces travaux de correction.

Dans les 48 heures, le fournisseur doit présenter au responsable technique à des fins d'examen toute réparation associée à l'inventaire de l'équipement ou autre, un résumé exhaustif des coûts des pièces et de la main-d'œuvre, ainsi que la raison des réparations. Les réparations proposées ne doivent pas être entamées avant le consentement préalable par appel du responsable technique.

Matériel du fabricant

Le fournisseur doit avoir en main les procédures opérationnelles et de réglage intégrales des fabricants pour l'équipement concerné, dont l'accès direct aux services de soutien technique et aux bulletins de services. Le fournisseur doit veiller à ce que les recommandations du fabricant soient présentées au responsable technique à des fins d'examen pour préserver le niveau de rendement initial de l'équipement pour qu'il fonctionne sans problème.

Annexe A
Énoncé des travaux
21207-171934

Les fabricants peuvent posséder des droits de propriété pour un ou quelques-uns des équipements énumérés au Tableau 1 – Inventaire de l'équipement. Si le besoin de mettre à l'essai, d'inspecter, de reconfigurer, de remplacer ou de reprogrammer un tel équipement, le fournisseur doit en aviser le responsable technique avant tout travail.

Rapport

Le fournisseur doit fournir au responsable technique, après chaque visite, un rapport de service contenant tous les détails des travaux exécutés. Lorsque c'est applicable, le fournisseur doit fournir une liste des anomalies et des lacunes découvertes au cours de la visite, ainsi que les mesures correctives recommandées et les coûts estimatifs du budget pour corriger les lacunes. Le fournisseur doit envoyer le rapport de toutes les activités à l'adresse de courriel suivante :

GEN-ATLRHQTechServ@csc-scc.gc.ca.

Le fournisseur est responsable de fournir un rapport d'inspection semestrielle, annuelle et quinquennale selon le tableau de la fréquence. Un rapport d'inspection signé, détaillé et complet doit être soumis au responsable technique au plus tard cinq jours ouvrables après la fin des inspections.

Le rapport doit inclure les lacunes majeures et mineures notées au cours des inspections, des essais, des vérifications, de l'entretien et du service définis dans le présent énoncé du travail.

Le fournisseur doit également indiquer dans le rapport les modifications ou améliorations de l'équipement ou des systèmes qui amélioreront la fonctionnalité, l'espérance de vie et/ou l'efficacité de l'équipement.

Tous les documents du rapport doivent être présentés sous format Adobe Acrobat PDF.

Service d'urgence

Le fournisseur fournira au responsable technique le numéro de téléphone auquel il peut joindre son représentant ou sa représentante 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Le fournisseur doit fournir des services d'urgence pendant et après les heures normales dans un délai d'intervention de quatre heures pour les unités opérationnelles ou dans un délai convenu avec le responsable technique.

Le fournisseur doit répondre aux appels de service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Pour un appel de service en dehors des heures de travail régulières, l'entrepreneur doit communiquer avec le responsable technique le premier jour ouvrable suivant pour obtenir un numéro de bon de travail.

Annexe A
Énoncé des travaux
21207-171934

Responsabilités du fournisseur

Le fournisseur doit se présenter sur place avec un véhicule de service bien approvisionné de pièces de remplacement pour procéder aux réparations du système utilisé dans ces établissements.

Le fournisseur doit retirer et éliminer les débris ainsi que le matériel usé et obsolète sur une base quotidienne.

Le fournisseur doit soumettre l'échantillon d'essence à un laboratoire qualifié et certifié pour effectuer l'analyse sur le diesel sur la contamination et la détérioration du carburant.

Exigences semestrielles

L'entretien, les vérifications, les inspections et les mises à l'essai semestriels doivent aussi comprendre les exigences hebdomadaires et mensuelles applicables.

Exigences annuelles

L'entretien, l'inspection et les mises à l'essai semestriels doivent aussi comprendre les exigences hebdomadaires, mensuelles et semestrielles applicables.

Dans le cadre des procédures de vérification annuelle, d'inspection et de mise à l'essai, le fournisseur doit être responsable de la liaison par câble requise au système d'alimentation électrique de secours ou les systèmes qui sont mis à l'essai, afin de satisfaire à la capacité de charge maximale requise de la génératrice.

Le fournisseur doit fournir l'emplacement de leur installation et leurs procédures d'isolation au responsable technique dans le cadre de l'inspection annuelle.

Le fournisseur doit aussi soumettre une séquence de fonctionnement détaillée pour toutes les activités couvertes par l'inspection annuelle.

Le fournisseur doit fournir un rapport de l'analyse liquide pour le liquide de refroidissement et du liquide d'huile lubrifiante.

Exigences quinquennales

L'entretien, la vérification, l'inspection et la mise à l'essai quinquennale doivent être effectués lors de la première année optionnelle de l'Offre à commandes pour l'établissement de Springhill et l'établissement Nova.

Annexe A
Énoncé des travaux
21207-171934

L'entretien, la vérification, l'inspection et la mise à l'essai quinquennale doivent être effectués lors de la dernière année optionnelle de l'Offre à commandes pour pénitencier de Dorchester et l'établissement de l'Atlantique.

Les procédures de l'entretien, la vérification, l'inspection et la mise à l'essai quinquennale requièrent que le fournisseur effectue une analyse de la vibration du générateur et du moteur pendant les périodes de pleine charge et de refroidissement.

Les résultats de l'analyse de la vibration doivent être comparés avec les chiffres de tolérance établis et recommandés du fabricant d'équipement d'origine. Les résultats sont soumis avec le rapport annuel.

Indication de l'équipement

L'équipement suivant doit être inspecté et mis à l'essai pour assurer la bonne communication et indication entre le panneau de commande de la génératrice et l'autre équipement pertinent :

- a) Moteur;
- b) Génératrice;
- c) Système d'alimentation en carburant;
- d) Système de ventilation;
- e) Système de contrôle automatique de bâtiments (SAB);
- f) Commutateurs de transfert pour la distribution de l'alimentation;
- g) Système d'alarme incendie;
- h) Chargeur de batterie.

Système de ventilation

Les registres motorisés de l'alimentation en air de la chambre et le système d'échappement, s'il y a lieu, doivent être :

- a) nettoyés et inspectés;
- b) mis en marche sur un cycle complet pour confirmer un bon fonctionnement;
- c) mis à l'essai afin de s'assurer que les registres s'ouvrent et se ferment aux bonnes positions;
- d) inspectés pour s'assurer que l'arbre moteur et l'accouplement ne sont pas endommagés ou bloqués;
- e) et l'accouplement doit être lubrifié.

Le thermostat de la chambre d'alimentation en air et de la chambre du système d'échappement doit être mis à l'essai pour un fonctionnement précis.

Le ventilateur et le bloc moteur de la chambre d'alimentation en air et du système d'échappement doivent être :

Annexe A
Énoncé des travaux
21207-171934

- a) vérifiés pour les bruits, la vibration et la surchauffe excessive;
- b) inspecté pour s'assurer que les pales de ventilateurs sont propres;
- c) vérifiés pour confirmer l'état de la courroie, la condition, la tension et l'alignement;
- d) lubrifiés;
- e) nettoyés à l'intérieur et à l'extérieur;
- f) mis à l'essai pour s'assurer que le ventilateur tourne librement;
- g) inspectés pour un support solide. Resserrer les boutons de montage s'ils sont desserrés;
- h) inspectés pour le jeu de l'arbre et l'usure du roulement. Recommander le remplacement de l'équipement défectueux s'il est découvert;
- i) inspectés pour s'assurer de l'intégrité du dispositif de sécurité, s'il y a en a un.

Sécurité

À leur arrivée à l'établissement, les techniciens du fournisseur doivent fournir des pièces d'identité (ID) et s'inscrire au registre des visiteurs de l'établissement à l'entrée principale.

À son arrivée sur place, le fournisseur doit fournir une liste exhaustive des outils (3 copies). Le fournisseur, le personnel d'escorte ou le commissionnaire doit signaler tout outil manquant ou perdu au bureau du gestionnaire correctionnel.

Exigences en matière de technicien

Au moment de répondre à une demande de service, le fournisseur doit envoyer un technicien autorisé. Pour toute exigence en matière de technicien autorisé supplémentaire ou d'apprenti, le responsable technique doit donner son approbation par écrit.

Le fournisseur doit aviser le responsable technique par téléphone dans l'heure qui suit, et par la suite assurer le suivi au moyen d'un rapport écrit par télécopieur ou par courriel dans les vingt-quatre heures suivant toute activité négligente ou mauvaise utilisation de l'équipement par le Canada et autres parties. Le fournisseur peut être tenu d'effectuer des réparations ou de remplacer des composantes suivant une telle situation à des frais supplémentaires.

Pièces de remplacement

Le fournisseur doit réparer ou remplacer les pièces usées ou défectueuses du ou des systèmes en utilisant seulement les pièces d'origine de remplacement du fabricant.

Des pièces de remplacement d'un autre fabricant peuvent être utilisées avec la permission du responsable technique.

Le fournisseur doit demander des directives au responsable technique avant de remplacer toute composante.

Annexe A
Énoncé des travaux
21207-171934

Avoir un approvisionnement suffisant de pièces de remplacement pour éviter de longues interruptions. Les pièces défectueuses doivent être remplacées dans les vingt-quatre (24) heures ou selon un délai approuvé par le responsable technique.

Journaux d'entretien

Le fournisseur est responsable de l'approvisionnement et de la réalisation de CSA 282 « Alimentation électrique de secours des bâtiments : journal d'entretien » de l'inspection, de la mise à l'essai et de l'entretien de chaque pièce d'équipement. Ce registre doit rester sur le lieu de travail dans la salle d'équipement, s'il y a lieu. Le registre doit comprendre :

- ✓ la date à laquelle l'inspection, la mise à l'essai et l'entretien ont été réalisés;
- ✓ le nom des personnes qui ont effectué l'inspection, la mise à l'essai et l'entretien;
- ✓ la liste des pièces de remplacement;
- ✓ les notes sur toutes les mauvaises conditions observées ou découvertes et les mesures prises pour corriger de telles conditions.

Les registres complets originaux doivent être soumis au responsable technique et deviennent la propriété du Canada.

Exigences en matière de conformité

Le fournisseur doit se conformer aux codes suivants et aux normes suivantes applicables au moment de l'installation ou de la modification :

- CAN/CSA C282 « Alimentation électrique de secours des bâtiments »
- CAN/CSA « Maîtrise des énergies dangereuses : cadenassage et autres méthodes »
- CAN/CSA Z462 « Sécurité en matière d'électricité au travail (protection contre les dangers d'éclats d'arcs) »
- CAN/CSA B139 « Code d'installation des appareils de combustion au mazout ».

Doit se conformer au *Code canadien du travail*, Partie II, et au *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*.

Annexe A
Énoncé des travaux
21207-171934

Doit se conformer à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* provinciale et aux règlements suivants sur la santé et sécurité au travail.

Le fournisseur et son personnel doivent respecter la politique d'« interdiction de fumer » du gouvernement fédéral lorsqu'ils se trouvent dans des établissements fédéraux, et aux politiques pour un environnement de travail sans parfum le cas échéant.

Le fournisseur doit faire faire les travaux par des techniciens certifiés conformément aux exigences provinciales ou fédérales. Le technicien doit préserver son attestation provinciale applicable pour travailler dans nos établissements.

SCC se réserve le droit d'interdire l'accès à toute institution ou tout site ou l'une des parties du personnel du fournisseur à tout moment. Le fournisseur sera sous une escorte directement par les commissionnaires ou un délégué.

Fermeture des établissements

Le fournisseur doit exécuter tous les travaux pendant les heures normales de travail (de 7 h 30 à 17 h) des journées de travail normales. Si des travaux sont nécessaires en dehors des heures de travail normales, des dispositions de rechange préapprouvées peuvent être prises pour répondre aux besoins du fournisseur.

En cas de « FERMETURE DES INSTALLATIONS DU GOUVERNEMENT » en ce qui concerne des retards causés par l'État sur place, les mesures suivantes s'appliqueront :

- ✓ Lorsque le fournisseur ou les employés du fournisseur offrent des services dans des locaux du gouvernement conformément à ce contrat et que les locaux en question deviennent inaccessibles en raison de l'évacuation ou de la fermeture d'installations gouvernementales, et que, par conséquent, aucun travail n'est exécuté à la suite de la fermeture, l'État ne sera pas responsable des paiements au fournisseur pour la période de fermeture.
- ✓ Dans le cas d'une fermeture, le fournisseur doit immédiatement en aviser le responsable du site ou son délégué. Le fournisseur sera indemnisé pour le temps qu'il faut pour retourner à son bureau le plus près ou pour un maximum de 2 heures, selon la valeur la plus faible.

Facturation

Le fournisseur doit accorder un délai de 30 jours à partir de la livraison de la facture pour le paiement, sans intérêt. Le fournisseur ne doit pas donner de facture avant la prestation de service ou la livraison de marchandises.

Annexe A
Énoncé des travaux
21207-171934

La facture devrait comprendre les éléments suivants :

- Numéro de la Convention d'offre à commandes;
- Lieu de travail et date (fourni par le représentant de SCC);
- Heures réparties par bordereau de prix;
- Coût net du matériel et pourcentage de la majoration;
- Nom des ouvriers.

Toutes les factures devraient être dactylographiées, et non manuscrites.

En cas de litige, le fournisseur doit rendre tous les registres à la disposition du ministère pour justifier le temps passé ou le matériel utilisé pour chacun des travaux.

Toutes les factures pour l'exercice doivent être présentées à des fins de paiement avant le 10 avril de chaque année civile.

(révisé 18 septembre 2018)

Les taux doivent comprendre la main d'œuvre, l'équipement, le transport, la supervision, le temps de déplacement et les coûts et les frais supplémentaires des véhicules.

L'inspection semestrielle et annuelle est à taux fixe afin d'effectuer toutes les inspections, les mises à l'essai et l'entretien nécessaire du générateur d'urgence.

Pour les appels de services ou la réparation des lacunes, le temps payable sera un taux horaire et une majoration sur le prix livré pour les pièces.

Le temps payable commence à l'arrivée au lieu de travail.

La facturation minimale d'un appel de service est de 3 heures.

Service correctionnel Canada veut promouvoir l'utilisation des programmes d'apprentissage et lorsqu'ils sont approuvés par le chargé de projet, les apprentis peuvent effectuer le travail et l'entrepreneur sera compensé à 70 % du prix unitaire des métiers applicables.

Code financier 20731.253

ATLANTIQUE : Année 1; 2018-2019

Article	Description	Unité de l'article	Quantité estimée	Prix unitaire (taux)	Montant supplémentaire
1	Inspection, mise à l'essai et entretien semestriel à taux fixe (comprend tous les filtres et l'huile nécessaire pour l'entretien de l'équipement).	Taux fixe	1		
2	Inspection, mise à l'essai et entretien annuel à taux fixe (comprend tous les filtres et l'huile nécessaire pour l'entretien de l'équipement et l'approvisionnement du banc d'essai).	Taux fixe	1		
3	Appel de service; Technicien en systèmes de génération électrique certifié. Pendant les heures normales de travail (Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h)				
		Heure	160		

4	Appel de service; Technicien en systèmes de génération électrique certifié. Après les heures ouvrables du lundi au vendredi, la fin de semaine et durant les jours fériés.	Heure	40		
5	Appel de service; Électricien agréé Pendant les heures normales de travail (Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h)	Heure	32		
6	Appel de service; Électricien agréé Après les heures ouvrables du lundi au vendredi, la fin de semaine et durant les jours fériés.	Heure	16		
7	Allocation pour les pièces. Prix livré, plus une majoration de 20 % appliquée. Le responsable technique peut demander la facture de la pièce d'origine à sa discrétion.	Montant			50 000,00 \$

ATLANTIQUE : Année optionnelle 1; 2019-2020

Article	Description	Unité de l'article	Quantité estimée	Prix unitaire (taux)	Montant supplémentaire
1	Inspection, mise à l'essai et entretien semestriel à taux fixe (comprend tous les filtres et l'huile nécessaire pour l'entretien de l'équipement).	Taux fixe	1		
2	Inspection, mise à l'essai et entretien annuel à taux fixe (comprend tous les filtres et l'huile nécessaire pour l'entretien de l'équipement et l'approvisionnement du banc d'essai).	Taux fixe	1		
3	Appel de service; Technicien en systèmes de génération électrique certifié. Pendant les heures normales de travail (Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h)	Heure	160		

4	Appel de service; Technicien en systèmes de génération électrique certifié. Après les heures ouvrables du lundi au vendredi, la fin de semaine et durant les jours fériés.	Heure	40		
5	Appel de service; Électricien agréé Pendant les heures normales de travail (Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h)	Heure	32		
6	Appel de service; Électricien agréé Après les heures ouvrables du lundi au vendredi, la fin de semaine et durant les jours fériés.	Heure	16		
7	Allocation pour les pièces. Prix livré, plus une majoration de 20 % appliquée. Le responsable technique peut demander la facture de la pièce d'origine à sa discrétion.	Montant			50 000,00 \$

ATLANTIQUE : Année optionnelle 2; 2020-2021

Article	Description	Unité de l'article	Quantité estimée	Prix unitaire (taux)	Montant supplémentaire
1	Inspection, mise à l'essai et entretien semestriel à taux fixe (comprend tous les filtres et l'huile nécessaire pour l'entretien de l'équipement).	Taux fixe	1		
2	Inspection, mise à l'essai et entretien annuel à taux fixe (comprend tous les filtres et l'huile nécessaire pour l'entretien de l'équipement et l'approvisionnement du banc d'essai).	Taux fixe	1		
3	Appel de service; Technicien en systèmes de génération électrique certifié. Pendant les heures normales de travail (Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h)	Heure	160		

4	Appel de service; Technicien en systèmes de génération électrique certifié. Après les heures ouvrables du lundi au vendredi, la fin de semaine et durant les jours fériés.	Heure	40		
5	Appel de service; Électricien agréé Pendant les heures normales de travail (Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h)	Heure	32		
6	Appel de service; Électricien agréé Après les heures ouvrables du lundi au vendredi, la fin de semaine et durant les jours fériés.	Heure	16		
7	Allocation pour les pièces. Prix livré, plus une majoration de 20 % appliquée. Le responsable technique peut demander la facture de la pièce d'origine à sa discrétion.	Montant			50 000,00 \$

ATLANTIQUE : Année optionnelle 3; 2021-2022

Article	Description	Unité de l'article	Quantité estimée	Prix unitaire (taux)	Montant supplémentaire
1	Inspection, mise à l'essai et entretien semestriel à taux fixe (comprend tous les filtres et l'huile nécessaire pour l'entretien de l'équipement).	Taux fixe	1		
2	Inspection, mise à l'essai et entretien annuel à taux fixe (comprend tous les filtres et l'huile nécessaire pour l'entretien de l'équipement et l'approvisionnement du banc d'essai).	Taux fixe	1		
3	Appel de service; Technicien en systèmes de génération électrique certifié. Pendant les heures normales de travail (Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h)	Heure	160		

4	Appel de service; Technicien en systèmes de génération électrique certifié. Après les heures ouvrables du lundi au vendredi, la fin de semaine et durant les jours fériés.	Heure	40		
5	Appel de service; Électricien agréé Pendant les heures normales de travail (Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h)	Heure	32		
6	Appel de service; Électricien agréé Après les heures ouvrables du lundi au vendredi, la fin de semaine et durant les jours fériés.	Heure	16		
7	Allocation pour les pièces. Prix livré, plus une majoration de 20 % appliquée. Le responsable technique peut demander la facture de la pièce d'origine à sa discrétion.	Montant			50 000,00 \$

ATLANTIQUE : Année optionnelle 4; 2022-2023

Article	Description	Unité de l'article	Quantité estimée	Prix unitaire (taux)	Montant supplémentaire
1	Inspection, mise à l'essai et entretien semestriel à taux fixe (comprend tous les filtres et l'huile nécessaire pour l'entretien de l'équipement).	Taux fixe	1		
2	Inspection, mise à l'essai et entretien annuel et quinquennal à taux fixe (comprend tous les filtres et l'huile nécessaire pour l'entretien de l'équipement et l'approvisionnement du banc d'essai).	Taux fixe	1		
3	Appel de service; Technicien en systèmes de génération électrique certifié. Pendant les heures normales de travail (Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h)	Heure	160		

4	Appel de service; Technicien en systèmes de génération électrique certifié. Après les heures ouvrables du lundi au vendredi, la fin de semaine et durant les jours fériés.	Heure	40		
5	Appel de service; Électricien agréé Pendant les heures normales de travail (Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h)	Heure	32		
6	Appel de service; Électricien agréé Après les heures ouvrables du lundi au vendredi, la fin de semaine et durant les jours fériés.	Heure	16		
7	Allocation pour les pièces. Prix livré, plus une majoration de 20 % appliquée. Le responsable technique peut demander la facture de la pièce d'origine à sa discrétion.	Montant			50 000,00 \$

(revise 18 septembre, 2018)

Les taux doivent comprendre la main d'œuvre, l'équipement, le transport, la supervision, le temps de déplacement et les coûts et les frais supplémentaires des véhicules.

L'inspection semestrielle et annuelle est à taux fixe afin d'effectuer toutes les inspections, les mises à l'essai et l'entretien nécessaire du générateur d'urgence.

Pour les appels de services ou la réparation des lacunes, le temps payable sera un taux horaire et une majoration sur le prix livré pour les pièces.

Le temps payable commence à l'arrivée au lieu de travail.

La facturation minimale d'un appel de service est de 3 heures.

Service correctionnel Canada veut promouvoir l'utilisation des programmes d'apprentissage et, lorsqu'ils sont approuvés par le chargé de projet, les apprentis peuvent effectuer le travail et l'entrepreneur sera compensé à 70 % du prix unitaire des métiers applicables.

Code financier 20731.253

DORCHESTER : Année 1; 2018-2019					
Article	Description	Unité de l'article	Quantité estimée	Prix unitaire (taux)	Montant supplémentaire
1	Inspection, mise à l'essai et entretien semestriel à taux fixe (comprend tous les filtres et l'huile nécessaire pour l'entretien de l'équipement).	Taux fixe	1	\$	\$
2	Inspection, mise à l'essai et entretien annuel à taux fixe (comprend tous les filtres et l'huile nécessaire pour l'entretien de l'équipement et l'approvisionnement du banc d'essai).	Taux fixe	1	\$	\$
3	Appel de service; Technicien en systèmes de génération électrique certifié. Pendant les heures normales de travail (Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h)	Heure	320	\$	\$

4	Appel de service; Technicien en systèmes de génération électrique certifié. Après les heures ouvrables du lundi au vendredi, la fin de semaine et durant les jours fériés.	Heure	80	\$	\$
5	Appel de service; Électricien agréé Pendant les heures normales de travail (Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h)	Heure	60	\$	\$
6	Appel de service; Électricien agréé Après les heures ouvrables du lundi au vendredi, la fin de semaine et durant les jours fériés.	Heure	24	\$	\$
7	Allocation pour les pièces. Prix livré, plus une majoration de 20 % appliquée. Le responsable technique peut demander la facture de la pièce d'origine à sa discrétion.	Montant			100 000,00 \$

DORCHESTER : Année optionnelle 1; 2019-2020

Article	Description	Unité de l'article	Quantité estimée	Prix unitaire (taux)	Montant supplémentaire
1	Inspection, mise à l'essai et entretien semestriel à taux fixe (comprend tous les filtres et l'huile nécessaire pour l'entretien de l'équipement).	Taux fixe	1	\$	\$
2	Inspection, mise à l'essai et entretien annuel à taux fixe (comprend tous les filtres et l'huile nécessaire pour l'entretien de l'équipement et l'approvisionnement du banc d'essai).	Taux fixe	1	\$	\$
3	Appel de service; Technicien en systèmes de génération électrique certifié. Pendant les heures normales de travail (Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h)	Heure	320	\$	\$

4	Appel de service; Technicien en systèmes de génération électrique certifié. Après les heures ouvrables du lundi au vendredi, la fin de semaine et durant les jours fériés.	Heure	80	\$	\$
5	Appel de service; Électricien agréé Pendant les heures normales de travail (Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h)	Heure	60	\$	\$
6	Appel de service; Électricien agréé Après les heures ouvrables du lundi au vendredi, la fin de semaine et durant les jours fériés.	Heure	24	\$	\$
7	Allocation pour les pièces. Prix livré, plus une majoration de 20 % appliquée. Le responsable technique peut demander la facture de la pièce d'origine à sa discrétion.	Montant			100 000,00 \$

DORCHESTER : Année optionnelle 2; 2020-2021

Article	Description	Unité de l'article	Quantité estimée	Prix unitaire (taux)	Montant supplémentaire
1	Inspection, mise à l'essai et entretien semestriel à taux fixe (comprend tous les filtres et l'huile nécessaire pour l'entretien de l'équipement).	Taux fixe	1	\$	\$
2	Inspection, mise à l'essai et entretien annuel à taux fixe (comprend tous les filtres et l'huile nécessaire pour l'entretien de l'équipement et l'approvisionnement du banc d'essai).	Taux fixe	1	\$	\$
3	Appel de service; Technicien en systèmes de génération électrique certifié. Pendant les heures normales de travail (Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h)	Heure	320	\$	\$

4	Appel de service; Technicien en systèmes de génération électrique certifié. Après les heures ouvrables du lundi au vendredi, la fin de semaine et durant les jours fériés.	Heure	80	\$	\$
5	Appel de service; Électricien agréé Pendant les heures normales de travail (Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h)	Heure	60	\$	\$
6	Appel de service; Électricien agréé Après les heures ouvrables du lundi au vendredi, la fin de semaine et durant les jours fériés.	Heure	24	\$	\$
7	Allocation pour les pièces. Prix livré, plus une majoration de 20 % appliquée. Le responsable technique peut demander la facture de la pièce d'origine à sa discrétion.	Montant			100 000,00 \$

DORCHESTER : Année optionnelle 3; 2021-2022

Article	Description	Unité de l'article	Quantité estimée	Prix unitaire (taux)	Montant supplémentaire
1	Inspection, mise à l'essai et entretien semestriel à taux fixe (comprend tous les filtres et l'huile nécessaire pour l'entretien de l'équipement).	Taux fixe	1	\$	\$
2	Inspection, mise à l'essai et entretien annuel à taux fixe (comprend tous les filtres et l'huile nécessaire pour l'entretien de l'équipement et l'approvisionnement du banc d'essai).	Taux fixe	1	\$	\$
3	Appel de service; Technicien en systèmes de génération électrique certifié. Pendant les heures normales de travail (Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h)	Heure	320	\$	\$

4	Appel de service; Technicien en systèmes de génération électrique certifié. Après les heures ouvrables du lundi au vendredi, la fin de semaine et durant les jours fériés.	Heure	80	\$	\$
5	Appel de service; Électricien agréé Pendant les heures normales de travail (Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h)	Heure	60	\$	\$
6	Appel de service; Électricien agréé Après les heures ouvrables du lundi au vendredi, la fin de semaine et durant les jours fériés.	Heure	24	\$	\$
7	Allocation pour les pièces. Prix livré, plus une majoration de 20 % appliquée. Le responsable technique peut demander la facture de la pièce d'origine à sa discrétion.	Montant			100 000,00 \$

DORCHESTER : Année optionnelle 4; 2022-2023

Article	Description	Unité de l'article	Quantité estimée	Prix unitaire (taux)	Montant supplémentaire
1	Inspection, mise à l'essai et entretien semestriel à taux fixe (comprend tous les filtres et l'huile nécessaire pour l'entretien de l'équipement).	Taux fixe	1	\$	\$
2	Inspection, mise à l'essai et entretien annuel et quinquennal à taux fixe (comprend tous les filtres et l'huile nécessaire pour l'entretien de l'équipement et l'approvisionnement du banc d'essai).	Taux fixe	1	\$	\$
3	Appel de service; Technicien en systèmes de génération électrique certifié. Pendant les heures normales de travail (Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h)	Heure	320	\$	\$

4	Appel de service; Technicien en systèmes de génération électrique certifié. Après les heures ouvrables du lundi au vendredi, la fin de semaine et durant les jours fériés.	Heure	80	\$	\$
5	Appel de service; Électricien agréé Pendant les heures normales de travail (Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h)	Heure	60	\$	\$
6	Appel de service; Électricien agréé Après les heures ouvrables du lundi au vendredi, la fin de semaine et durant les jours fériés.	Heure	24	\$	\$
7	Allocation pour les pièces. Prix livré, plus une majoration de 20 % appliquée. Le responsable technique peut demander la facture de la pièce d'origine à sa discrétion.	Montant			100 000,00 \$

(révisé 18 sept 2018)

Tableau de l'équipement : Établissement Dorchester, 4902, rue Main, Dorchester (Nouveau-Brunswick), E4K 2Y9

#	Emplacement	Étiquette de l'équipement	ANNÉE	Marque	Modèle	Numéro de série	Description	Carburant	Capacité et rendement
1	220-C5-F115 Salle de la génératrice d'urgence	GEN01	2016	Caterpillar	CAT C-18	Gén. G7A05631 Moteur FST01503	Génératrice d'urgence produisant 900 HP	Diésel	600 kW
2	220-C5-F115 Salle de la génératrice d'urgence	GEN02	2016	Caterpillar	CAT C-18	Gén. G7A05631 Moteur FST01503	Génératrice d'urgence produisant 900 HP	Diésel	600 kW
3	220-C5-F115 Salle de la génératrice d'urgence	EPP01		ASCO	7000 Series		Panneau d'alimentation de secours	-	
4	220-C5-F115 Salle de la génératrice d'urgence	ATS01		ASCO	5200 Series		Commutateur de transfert automatique Gestion de l'alimentation ASCO 5200 Series	-	
5	220-C5-F115 Salle de la génératrice d'urgence	ATS02		ASCO	5200 Series		Commutateur de transfert automatique Gestion de l'alimentation ASCO 5200 Series	-	
6	220-C5 – Salle de la génératrice de secours	ATS03		ASCO	5200 Series		Commutateur de transfert automatique Gestion de l'alimentation ASCO 5200 Series	-	
7	E59-001 Station de pompe à incendie	GEN03	1986	Kohler	20ROZ281	196724	Génératrice d'urgence pour le bâtiment de pompe à incendie		25 kW

Tableau de l'équipement : Établissement Nova, 180, rue James, Truro (Nouvelle-Écosse), B2N 6R8

#	Emplacement	Étiquette de l'équipement	de ANNÉE	Marque	Modèle	Numéro de série	Description	Carburant	Capacité et rendement
1	250 – Face externe du bâtiment principal	GEN01	2013	MTU	DS00400D6SNAH1574	338085-1-1-1011	Génératrice de secours de 400 kW	Diesel	300 kW
2	250 – Bâtiment principal (local électrique 1.143)	ATS01	02/2007	Kohler-400a	KBS-DNWA-0400S	K2143883	Commutateur de transfert automatique 3 poteaux – 200a (Commutateur de transfert automatique)		600 v/3Ph/30H
3	250 – Bâtiment principal (local électrique 023)	ATS02	07/2014	ASCO	7000 Series	989077			600Y/347

Tableau de l'équipement : Établissement de l'Atlantique, 13 175, route 8, C.P. 102, Renous (Nouveau-Brunswick), E9E 2E1

#	Emplacement	Étiquette de l'équipement	de ANNÉE	Marque	Modèle	Numéro de série	Description	Carburant	Capacité et rendement
1	231 – MD-M8C	GEN01	2011	Caterpillar	LC6 (agencement : 235-1215; moteur C15)	Génératrice : G6B17498 Moteur : FSE03482	Génératrice de secours de 500 kW	Diesel	500 kW; 550 HP
2	231 – MD-M8C	GEN02	2011	Caterpillar	LC6 (agencement : 235-1214; moteur C15)	Génératrice : G6B18050 Moteur : FSE037564	Génératrice de secours de 500 kW	Diesel	500 kW; 550 HP
3	231 – MD-M8C	ATS01		ASCO	7000 Series	506005	CAT#J07ATBA30400R5 XE		
4	231 – Local électrique	ATS02	04/2011	ASCO	7000 Series	659836-1	CAT# J07ATBC30600R5XC		600v et 600a - 3 phases, 4 câbles, 60 hertz

5	231 – MR 2	ATS03	04/2011	ASCO	7000 Series	659838	CAT# 407ATBC30800R5XC	600v et 800a - 3 phases, 4 câbles, 60 hertz
6	231 – Tunnel	ATS04		ASCO	7000 Series	659838-2	CAT # J07ATBC30600R5XC	600v et 600a - 3 phases, 4 câbles, 60 hertz
8	231-11	100 – PUM01	1985	Aurora	20AC10 (900 SERIES)		Pompe (d'un moteur diesel), 250 pieds de la hauteur manométrique totale, Génératrice diesel.	Diesel 1500 gallons américains par minute
9	231-11	100-PUM01	1985	Cummins	V-304-F2	20243906	Moteur de pompe d'incendie à diesel	Diesel

Tableau de l'équipement : Établissement Springhill, 330, rue McCee, C.P. 2140, Springhill (Nouvelle-Écosse), B0M 1X0

#	Emplacement	Étiquette de l'équipement	ANNÉE	Marque	Modèle	Numéro de série	Description	Carburant	Capacité et rendement
1	A5-103	GEN01	1991	Detroit Diesel et Kohler	500R0ZD91	293 493	Génératrice de secours de 750 HP	Diesel	750 HP
2	A5-103	GEN02	1991	Detroit Diesel et Kohler	500R0ZD91	293 503	Génératrice de secours de 750 HP	Diesel	750 HP
3	A5-104	ATS03	04/2012	ASCO 962 – 600a	7000 Series	844714-1	Commutateur de transfert automatique		4 poteaux; 800a
4	A5-104	ATS02	04/2012	ASCO 962 – 600a	7000 Series	844716	Commutateur de transfert automatique		4 poteaux; 600a
5	19-129	ATS01	04/2012	ASCO 962 – 600a	7000 Series	844714	Commutateur de transfert automatique		